

Groupe scolaire
Jean Cassaigne



PROTCOLE SANITAIRE

A L'ATTENTION DES ELEVES



LYCEE POLYVALENT JEAN CASSAIGNE

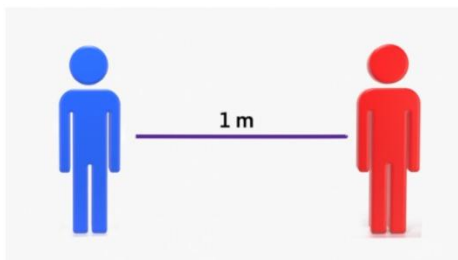
PRINCIPES GENERAUX

Préalable :

Les parents s'engagent, notamment, à ne pas mettre leur(s) enfant(s) au lycée en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève, et à ne pas mettre son enfant si celui-ci ou un membre de sa famille proche a été en contact avec une personne qui a eu les symptômes évoquant un Covid-19 ou qui a eu le Covid-19 dans les 14 jours qui précèdent la reprise scolaire.

Les parents sont notamment invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour le lycée. En cas de symptômes ou de fièvre, votre enfant ne devra pas se rendre au lycée.

Le maintien de la distanciation physique :

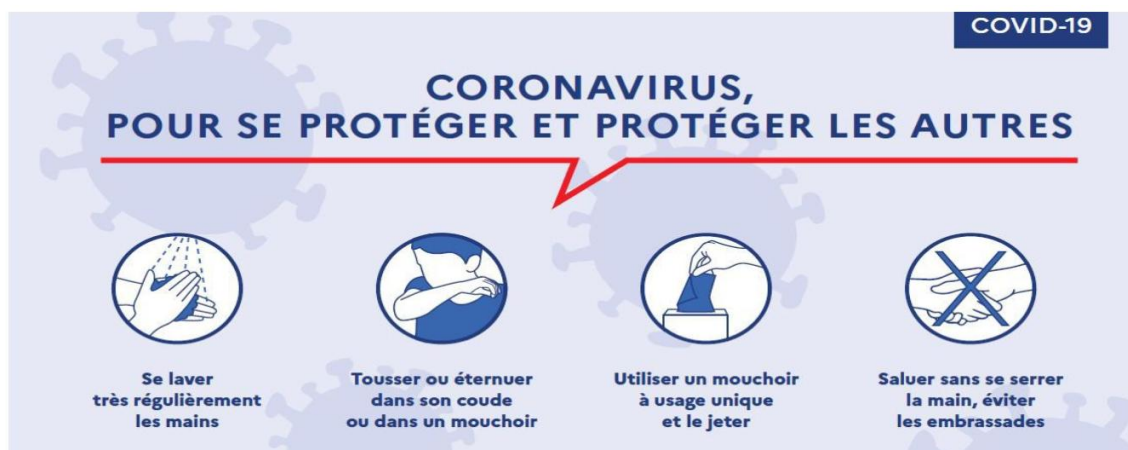


Le respect d'une **distance minimale d'un mètre** entre chaque personne est obligatoire, encore plus particulièrement **dans les bureaux**. Quand cela est possible, il est préférable de parler derrière les fenêtres des bureaux.

Elle doit être respectée dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords de l'établissement, couloirs, préau, restauration, sanitaires, salles, files et en croisement de flux piéton ... etc.)

L'élève s'engage à respecter la distanciation physique.

Appliquer les gestes barrières :





PROTCOLE SANITAIRE A L'ATTENTION DES ELEVES

LYCEE POLYVALENT JEAN CASSAIGNE

Le **lavage des mains** est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon ou au gel toutes les parties des mains pendant 30 secondes, avec un séchage soigneux avec une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre.

Le lavage doit être réalisé, à minima, et obligatoirement :

- A l'arrivée ;
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- Avant et après chaque repas ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés ;
- Le soir avant de rentrer chez soi.

Le **port du masque** est obligatoire pour tous les lycéens. Il appartiendra aux parents de fournir le premier masque à leur(s) enfant(s) pour la première demi-journée. Le lycée assurera ensuite la fourniture pour les jours de classe du mois de juin.

Un rappel sera fait aux élèves, dès la première heure par le professeur principal afin de s'assurer que tous aient bien eu et compris l'ensemble des consignes.

ACCES AUX LOCAUX

L'accès aux locaux est **réservé aux élèves et au personnel de l'établissement.**

Il est **interdit à toutes personnes externes** à l'établissement (parents, autres accompagnants...).

Le hall d'entrée et le secrétariat seront accessibles aux parents de façon individuelle et réduite, il leur sera alors demandé de se laver les mains avec une solution hydroalcoolique. Il est fortement recommandé de **privilégier la communication à distance** : contact téléphonique ou EcoleDirecte

L'ensemble des portes de la structure resteront ouvertes.

Remarque : Les autorisations d'entrée et de sortie (ou autres) se feront uniquement via EcoleDirecte (vie scolaire lycée)



PROTOCOLE SANITAIRE A L'ATTENTION DES ELEVES

LYCEE POLYVALENT JEAN CASSAIGNE

ACCUEIL DES ELEVES

- L'entrée des élèves dans l'établissement se fera de 7h40 à 8H. Il est demandé aux parents et aux élèves de respecter ces horaires.
- Un adulte sera présent au niveau du portail afin de s'assurer de la distanciation physique dans la file d'entrée, d'interdire tout attroupement devant et au sein de l'établissement et de vérifier le port du masque.
- A la sonnerie les élèves devront être dans leur salle à leur place attribuée.

Remarques :

- L'organisation a été pensée afin de limiter au strict nécessaire les déplacements à l'intérieur de l'établissement.
- Dans la mesure du possible, les élèves ne devront pas toucher les murs, rambardes...

AMENAGEMENT DES SALLES

La salle de classe sera aménagée de manière à respecter la distanciation physique d'au moins un mètre :

- Un sens de circulation unique dans l'établissement sera défini et marqué au sol,
- Les salles utilisées seront réaménagées afin d'avoir le bon nombre de tables et de chaises, de respecter une distance d'au moins un mètre entre les tables et le bureau du professeur,
- Une table et une chaise sera dédiée à chaque enfant, **nominativement** pendant 15 jours.
- Les déplacements dans la salle de classe seront limités.
- Les portes des classes seront maintenues en position ouverte pour éviter les points de contact.
- Les élèves devront apporter leur matériel personnel et le conserver ensuite dans leur sac. **Il ne doit pas être partagé.**

Remarques :

- Les salles de classe seront désinfectées et aérées avant l'arrivée des élèves. Elles seront aérées pendant les récréations, la pause repas et en fin de journée.
- Personne dans les couloirs entre 12h et 14h, pas d'accès aux casiers.



PROCOLE SANITAIRE A L'ATTENTION DES ELEVES

LYCEE POLYVALENT JEAN CASSAIGNE

RECREATION

Afin d'éviter les croisements de classes et d'élèves :

- Les élèves accéderont à la cour par l'escalier latéral (un fléchage est mis en place)
- **Les jeux de contact et de ballon ainsi que tout ce qui implique des échanges d'objets sont interdits.**
- **Le port du masque reste obligatoire**
- Seuls les fumeurs seront acceptés au coin dédié en respectant la distanciation.

GESTION DE LA DEMI-PENSION

- La plage horaire de restauration sera étendue
- La restauration sera assurée au self, avec un planning précis permettant de limiter (voire supprimer) la file d'attente et les croisements de groupes d'élèves. Un lavage des mains avant chaque repas sera organisé.
- **L'accès au self se fera par l'extérieur.**
- **La gestion des matériels collectifs (plateaux, couverts, pichets d'eau...) est adaptée pour limiter le contact :**
 - Aucun buffet ne sera assuré
 - Les plateaux repas complets seront disposés sur chaque table
 - La fontaine à eau ne sera pas accessible. Des personnels assureront la distribution d'eau.

SORTIE DES ELEVES

Tous les élèves entreront à la première heure de cours et repartiront à leur dernière heure. Pas d'étude possible.

Pas de regroupement à l'entrée du lycée.



PROTOCOLE SANITAIRE A L'ATTENTION DES ELEVES

LYCEE POLYVALENT JEAN CASSAIGNE

NETTOYAGE/DESINFECTION DES LOCAUX

Un nettoyage de remise en propreté de l'ensemble de l'établissement a été fait avant la reprise.

Les pièces utilisées pour accueillir des enfants pendant la période de confinement sont nettoyées et désinfectées selon un protocole de "nettoyage approfondi".

Fréquences :

Le nettoyage et la désinfection des sols, tables et chaises sont réalisés au minimum une fois par jour pour tous les espaces utilisés ou de passage.

Le nettoyage et la désinfection s'effectuent plusieurs fois par jour dans les espaces utilisés, les zones fréquemment touchées :

- Sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs, ...
- Points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, boutons d'ascenseur, rampes d'escalier, télécommandes, claviers, écrans, souris, ...
- Matériel utilisé, supports pédagogiques, ...

Actions complémentaires :

- Les poubelles sont vidées tous les jours.
- L'approvisionnement permanent des toilettes en savon liquide et en papier est mis en place.
- Les locaux (lors de la récréation, après le déjeuner, lors d'un changement de salle de classe,...) sont régulièrement aérés.
- **Chaque élève participera au nettoyage de sa table à la fin de chaque demi-journée**



PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT

1- En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un élève :

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite à tenir:

- ❖ Isolement immédiat de l'élève avec un masque à l'infirmerie ou dans une pièce dédiée permettant la surveillance de l'élève dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des mesures barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- ❖ Prise de la température avec un thermomètre sans contact.
- ❖ Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les mesures barrières.
- ❖ Rappel par les responsables de l'école ou de l'établissement de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet.
- ❖ Prévenir le personnel de santé de l'éducation nationale référent pour l'aide à l'analyse des contacts de l'élève (cf annexe du plan ministériel Covid-19), depuis les 48h précédant le début des symptômes, selon les critères de Santé Publique France.
- ❖ Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires
- ❖ Nettoyage dans le cadre du protocole habituel par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.
- ❖ Poursuite stricte des mesures barrières.

Remarque : L'infirmerie sera dédiée à l'accueil des cas suspects de Covid-19 si besoin